



**CLUB AQUATIQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

12515, boul. Rodolphe-Forget  
Montréal (Québec) H1E 6P6  
514-494-9718

[campdejour@clubaquatiquerdp.org](mailto:campdejour@clubaquatiquerdp.org)  
[www.clubaquatiquerdp.org](http://www.clubaquatiquerdp.org)

**GUIDE DU PARENT**  
**Camp de jour spécialisé en sports aquatiques**  
**24 juin au 16 août 2019**

Chers parents,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier d'avoir choisi le camp spécialisé en sports aquatiques du CARP.

Voici un guide qui vous informera des procédures à suivre, des règlements et de toute autre information pertinente.

Merci de le lire attentivement.

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| HORAIRES DU CAMP DE JOUR.....   | 3  |
| SITE DU CAMP DE JOUR : accueil, départ, informations et inscriptions..... | 3  |
| Horaire de bureau du CARP durant le camp de jour : .....                  | 3  |
| CAMP AVEC SERVICE DE GARDE .....  | 3  |
| CAMP DE JOUR RÉGULIER .....   | 3  |
| Division des groupes et moniteurs .....                                   | 4  |
| Volet aquatique.....  | 4  |
| Maillot de bain .....   | 4  |
| Camp défi zéro déchet.....  | 5  |
| Sorties .....   | 5  |
| MATÉRIELS À APPORTER À TOUS LES JOURS .....                               | 5  |
| REPAS.....  | 6  |
| ABSENCE / DÉPART.....   | 6  |
| MALADIE .....   | 7  |
| CODE DE VIE .....   | 7  |
| Le respect de soi .....   | 7  |
| Le respect des autres .....   | 7  |
| Le respect de l'environnement.....  | 7  |
| Le refus de toute forme d'abus .....                                      | 8  |
| CODE VESTIMENTAIRE.....   | 8  |
| Procédure en cas de manquement aux règles.....                            | 8  |
| COMMUNICATIONS.....   | 9  |
| INSCRIPTIONS.....   | 10 |
| Modification ou annulation d'une inscription.....                         | 10 |
| PERSONNE RESPONSABLE DU CAMP DE JOUR .....                                | 10 |
| POUR NOUS REJOINDRE : .....   | 10 |

## **HORAIRES DU CAMP DE JOUR**

Camp AVEC service de garde : 7 h 00 à 18 h 00

Camp SANS service de garde : 9 h 00 à 15 h 30

## **SITE DU CAMP DE JOUR : accueil, départ, informations et inscriptions**

**Vous devez déposer votre enfant en début de journée et à la fin de la journée à:**

***L'école primaire Notre-Dame-De-Fatima***

*12 200 René-Masson, Montréal, Québec, H1E4T4*

**Pour effectuer une inscription ou un paiement :**

Bureau du CARP : 12515 Rodolphe-Forget, MTL, QC, H1E 6P6

**Pour des informations ou pour nous aviser de l'absence de votre enfant :**

Par téléphone : 514-494-9718

Par courriel : [campdejour@clubaquatiquerdp.org](mailto:campdejour@clubaquatiquerdp.org)

Sur place : 12515 Rodolphe-Forget, MTL, QC, H1E 6P6

***Horaire de bureau du CARP durant le camp de jour :***

Lundi : 8h00 à 18h45

Mardi : 8h00 à 18h45

Mercredi : 8h00 à 18h45

Jeudi : 8h00 à 18h45

Vendredi : 8h00 à 18h15

Samedi : 8h30 à 12h00

Dimanche : 8h30 à 12h00

## **CAMP AVEC SERVICE DE GARDE**

Le départ se fera entre 15 h 30 et 18 h 00. À ce moment, vous (ou une personne en charge) devrez signer le journal de bord de votre enfant auprès de l'animateur du service de garde pour indiquer que vous avez bel et bien quitté avec votre enfant.

Aucun retard ne sera toléré. Des frais de 5 \$ seront applicables par tranche de 5 minutes de retard. Par exemple, pour 6 minutes de retard, des frais de 10 \$ vous seront chargés et devront être payés le jour même.

**\* En cas de retard, téléphonez à l'administration au 514-494-9718.**

## **CAMP DE JOUR RÉGULIER**

Vous devez vous présenter entre 8 h 55 et 9 h 00 au gymnase de l'école Notre-Dame-de-Fatima (voir site du camp de jour). Un moniteur vous accueillera et prendra votre présence.

**Nous vous demandons de respecter ces horaires afin d'assurer le bon fonctionnement du camp. En cas d'arrivée avant 8 h 55, vous devrez attendre à l'extérieur de la zone d'accueil.**

Le départ se fera à 15h30. Si vous arrivez plus tôt, il faudra attendre 15h30 pour entrer chercher votre enfant afin de nous aider à finir le camp en beauté. À ce moment, vous (ou une personne en charge) devrez signer le journal de bord de votre enfant auprès de

l'animateur régulier ou de l'animateur du service de garde pour indiquer que vous avez bel et bien quitté avec votre enfant.

Aucun retard ne sera toléré et des frais seront applicables. Pour le premier 5 minutes de retard, des frais de 5 \$ seront chargés. Ensuite, 1\$ par minute vous sera chargé Par exemple, pour 6 minutes de retard, des frais de 6 \$ vous seront chargés et devront être payés le jour même. Si le montant est supérieur à 35 \$, vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant au service de garde pour le reste de la semaine.

**\* En cas de retard, téléphonez à l'administration au 514-494-9718.**

### ***Division des groupes et moniteurs***

Les groupes sont formés selon le nombre de jeunes inscrits par semaine en respectant les ratios suivants :

5-6 ans : 1 moniteur pour 10 jeunes

6-7 ans : 1 moniteur pour 12 jeunes

8-9 ans : 1 moniteur pour 13 jeunes

10 ans et + : 1 moniteur pour 15 jeunes

Nous aurons 6 groupes, soit un maximum de 65 enfants par jour. Vous ne pourrez choisir votre moniteur ni faire de changement de groupe.

Nos moniteurs sont formés en sécurité aquatique et en premiers soins. Ils seront supervisés par la coordonnatrice du CARP.

### ***Volet aquatique***

Les campeurs auront des cours de natation les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h00. À tous les matins, les campeurs seront divisés en fonction de leurs habiletés aquatiques (débutant, intermédiaire ou avancé). Durant la semaine de camp, les jeunes seront toujours avec des jeunes de niveau similaire afin de favoriser leur apprentissage.

Cette année, nous faisons passer des tests de natation le lundi matin à tous les enfants et nous leur remettons un bracelet à porter au poignet pour toute la semaine. Nous respectons donc officiellement les ratios de la Ville ainsi que leur procédure de sécurité. Nous vous demandons de **ne pas les couper durant la semaine** afin de faciliter le suivi et la séparation des groupes. Advenant le cas où vous devriez le faire, demander à votre enfant de rapporter le bracelet coupé pour qu'on lui en fournisse un nouveau.

À la fin de la semaine, le moniteur de votre enfant vous remettra une feuille de suivi de la progression de votre enfant. Cette feuille vous sera utile afin de déterminer le niveau de natation de votre enfant si vous désirez l'inscrire à des cours de natation à l'automne.

Selon le niveau de votre enfant, des ateliers de nage synchronisée, plongeon, waterpolo seront offerts durant la semaine.

### **Maillot de bain**

Nous vous demandons que vos enfants aient un maillot une pièce pour les filles et un maillot culotte de style "speedo" ou "short" pour les garçons.

\*\*\*Il serait souhaitable que les enfants arrivent avec leur maillot de bain en dessous de leurs vêtements. Cela nous aidera à maximiser le temps de piscine des enfants. N'oubliez pas de mettre les sous-vêtements dans le sac de l'enfant.

## Camp défi zéro déchet

Cette année, le camp de jour intègre le programme "Camp de jour DÉFI ZÉRO DÉCHET". L'objectif est de sensibiliser les jeunes au compostage, au recyclage, à la réduction des déchets et à l'environnement.

Nous sollicitons votre collaboration à ce projet par l'introduction de la boîte à lunch écologique. Une boîte à lunch **verte**, c'est :

- Une boîte à lunch qui contient la quantité de nourriture nécessaire à votre enfant. Elle permet de limiter le gaspillage alimentaire.
- Une boîte à lunch qui contient des contenants réutilisables.
- Une boîte à lunch qui contient des aliments sains pour votre enfant et pour l'environnement.

## Sorties

Le coût des sorties ainsi que le transport sont inclus dans la tarification hebdomadaire. Nous vous demandons de prévoir les vêtements appropriés pour chacune des sorties.

Voici la liste des sorties :

| Semaines de camp                           | Activités  |
|--|--|
| <b>Semaine 1 : mardi, le 25 juin</b>       | Activités au Camp :<br>1. Éducazoo<br>2. ScienceS en folie |
| <b>Semaine 2 : mercredi, le 3 juillet</b>  | IMAX + centre des sciences                                 |
| <b>Semaine 3 : mercredi, le 10 juillet</b> | TAZ  |
| <b>Semaine 4 : mercredi, le 17 juillet</b> | Les amis de la montagne                                    |
| <b>Semaine 5 : mercredi, le 24 juillet</b> | Plage du Parc Jean-Drapeau + 1h sur l'Aquazilla            |
| <b>Semaine 6 : mercredi, le 31 juillet</b> | Planétarium  |
| <b>Semaine 7 : mercredi, le 7 août</b>     | Horizon Roc  |
| <b>Semaine 8 : mercredi, le 14 août</b>    | Zoo-Écomuséum  |

## MATÉRIELS À APPORTER À TOUS LES JOURS

- Vêtements de sport (pantalons ou short et t-shirt)
- Espadrilles (à porter avec une paire de bas)
- Maillot de bain (**file maillot une pièce**, garçon culotte de style "speedo" ou "short")
- Serviette de plage
- Un repas **froid** et équilibré avec collations
- Bouteille d'eau **RÉUTILISABLE**

- Vêtements pour jouer dehors (imperméable s'il pleut)
- D'autre matériel pourrait vous être demandé. Nous vous aviserons minimalement 48h à l'avance.

**N'oubliez pas de bien identifier tous les articles de votre enfant.**

Afin de prévenir les pertes et les vols, nous vous suggérons fortement que les enfants s'abstiennent d'apporter au camp des objets de valeur tels que les bijoux, de l'argent, des jeux électroniques (exemple : IPOD). **Le CARP n'est pas responsable des objets perdus, volés ou endommagés.**

AUCUN cellulaire, jeu vidéo / électronique, tablette, appareil audio (lecteur MP3/IPOD) ne sera toléré durant les heures de camp de jour. Ces objets seront **automatiquement confisqués** pour la journée.

**REPAS**

Les enfants sont appelés à dépenser beaucoup d'énergie lorsqu'ils participent aux activités du camp ; alors, vous devez leur fournir un repas bien équilibré. De plus, il est préférable de leur donner des aliments sains qu'ils aimeront manger !

Vous devez prendre en considération que le camp ne possède pas de réfrigérateur ni de micro-ondes. Il est conseillé de vous procurer un "icepack" afin de conserver le lunch relativement frais. Une bouteille d'eau en plastique ou un jus congelé est une solution au "icepak".

**Les contenants de verre sont défendus.**

Le repas doit être placé dans une boîte à lunch à l'intérieur du sac à dos de l'enfant.

En cas d'oubli de repas, nous communiquerons avec vous pour que vous veniez porter un repas. Dans la mesure où nous ne pouvons vous joindre, un repas sera fourni à votre enfant (sandwich, fruit et jus) et vous serez facturé 10 \$ payable le jour même.

**ABSENCE / DÉPART**

Si votre enfant doit s'absenter du camp pour une ou plusieurs journées, vous devez nous aviser le plus tôt possible. Lors d'une absence, vous pouvez nous envoyer un courriel ([campdejour@clubaquatiquerdp.org](mailto:campdejour@clubaquatiquerdp.org)) ou nous appeler au 514-494-9718 à partir de 8h30 du lundi au vendredi.

Vous pouvez le faire par écrit (si vous le savez à l'avance) au [campdejour@clubaquatiquerdp.org](mailto:campdejour@clubaquatiquerdp.org) ou en appelant l'administration au 514-494-9718. Il est à noter qu'en tout temps, vous pouvez laisser un message sur notre boîte vocale.

S'il arrivait que votre enfant ait à quitter le Camp durant la journée, vous devez absolument nous en informer par écrit ([campdejour@clubaquatiquerdp.org](mailto:campdejour@clubaquatiquerdp.org)), en spécifiant s'il est autorisé à partir seul ou encore qui viendra le chercher, ainsi que l'heure du départ. De cette façon, nous pourrions aviser le moniteur du départ de votre enfant et nous essaierons qu'il soit prêt à partir lors de votre arrivée.

**Vous comprendrez que pour des raisons de sécurité, en aucun temps, nous laisserons un enfant partir seul ou avec qui que ce soit si nous n'en avons pas été informés au préalable. De plus, toute personne qui viendra chercher l'enfant devra signer le journal de bord.**

## **MALADIE**

Aucun enfant malade (fiévreux, contagieux, ayant des poux ou autre) ne peut être admis au camp. Le moniteur qui prend connaissance de l'état malade d'un enfant avisera l'administration qui contactera le parent ou le tuteur pour que ce dernier vienne chercher l'enfant.

En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant de la non-contagion devra être remis à l'administration au retour de l'enfant, à défaut de quoi, il ne pourra pas réintégrer le camp.

Les médicaments seront donnés seulement s'ils sont dans leur contenant original, accompagnés d'une autorisation écrite, datée et signée d'un parent ou d'un tuteur. Vous devez indiquer aussi le nom, la posologie et la durée (nombre de jour) du médicament.

Tout médicament doit être remis au moniteur de l'enfant.

**Aucun médicament ne pourra rester dans le sac d'un enfant.**

## **CODE DE VIE**

Afin d'assurer un climat agréable dans les groupes du camp et du service de garde ainsi qu'un bon fonctionnement, voici quelques règles que devront observer les enfants au cours de leur séjour parmi nous :

### ***Le respect de soi***

- Porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp.
- Porter l'équipement de protection approprié :
  - Porter une casquette ou un chapeau lors d'une exposition au soleil (prolongée ou non)
  - S'appliquer de la crème solaire régulièrement.
  - Apporter une bouteille d'eau et l'utiliser régulièrement.
- Apporter des collations et des repas (lunchs) sains et bons pour la santé.
- Aucun cellulaire ou appareil électronique n'est utilisé lors des heures de camp de jour.

### ***Le respect des autres***

- Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs et directeurs).
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui.
- Établir une communication respectueuse et honnête.
- Employer un langage poli et respectueux.
- Favoriser un climat d'appui mutuel, de solidarité et de collaboration.
- Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence.

### ***Le respect de l'environnement***

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp ou l'environnement.
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.
- S'assurer que les matières recyclables soient recyclées et que les matières compostables soient compostées (si possible).

### **Le refus de toute forme d'abus**

- Aucune forme de violence ou d'intimidation ne sera tolérée.

### **À la suite de comportements inacceptables, des mesures disciplinaires seront prises pouvant aller jusqu'à l'expulsion.**

À la fin de chaque journée, le parent sera mis au courant de toutes interventions qui aura été faite durant la journée que ce soit en lien avec la santé ou le comportement de l'enfant.

La coordonnatrice du CARP ainsi que les moniteurs.trices. sont disponibles pour répondre à tous vos questionnements et commentaires.

*\* Les parents qui ont des commentaires à formuler devront les faire à l'administration en personne, par téléphone ou par courriel.*

### **CODE VESTIMENTAIRE**

Le code vestimentaire s'applique à tous les participants du camp de jour ; moniteurs et campeurs :

- T-shirt ou camisole couvrant les épaules (pas de camisole spaghetti);
- Short ou pantalon de sport. Les shorts doivent être minimalement à la mi-cuisse. Les shorts devraient terminées sous la fin des doigts lorsque les bras de l'enfant sont détendus, le long du corps.
- Les moniteurs seront identifiés avec un chandail du CARP à tous les jours.
- Des souliers fermés de sport sont nécessaires à tous les jours.

### **Procédure en cas de manquement aux règles<sup>1</sup>**

La collaboration parent-équipe du camp de jour est primordiale au bon fonctionnement. De plus, pour assurer un meilleur suivi des enfants, la coordonnatrice travaillera en collaboration avec l'équipe de moniteurs ou monitrices, votre enfant et vous. Dans le but de diminuer, voire même d'éliminer toutes formes de violence au camp, une politique disciplinaire a été mise sur pied. La direction se réserve également le droit d'adapter les conséquences en fonction de la nature et de la gravité de la situation. Cette procédure, ayant comme principale objectif de lutter contre la violence et l'intimidation, se verra appliquée comme suit :

**Infraction 1 :** Signature du billet d'infraction par le parent. Discussion afin de sensibiliser l'enfant au comportement fautif qu'il a commis et des conséquences négatives. Réparation supervisée du geste commis.

**Infraction 2 :** Communication avec le parent. Réflexion sur l'intimidation ou la violence avec participation et signature des parents. Non-participation aux activités. Réparation supervisée du geste commis.

**Infraction 3 :** Rencontre avec les parents du campeur et la direction. Signature d'un contrat par l'enfant et ses parents. Réflexion sur l'intimidation ou la violence avec

---

<sup>1</sup> Inspiré du document des Services de loisirs de la Ville de Roberval, *Le manuel d'informations aux parents* (camp de jour 2016), p.10-11.

<http://www.ville.roberval.qc.ca/images/stories/pdf/manuelparents2016.pdf>



participation et signature des parents. Réparation supervisée du geste commis. Suspension pour une journée.

**Infraction 4** : Rencontre avec les parents du campeur et la direction. Ajustement du contrat pour l'enfant concerné et ses parents. Réflexion sur l'intimidation ou la violence avec participation et signature des parents. Suspension pour le reste de la semaine.

**Infraction 5** : Rencontre avec les parents du campeur et la direction. Expulsion du camp de jour pour le reste de l'été.

### **ENCADREMENT**

Afin de lui fournir un encadrement le plus adéquat possible, nous vous demandons de mentionner les particularités de votre enfant sur le formulaire à compléter ou en personne à une responsable ou au bureau du Club. Vous devez compléter obligatoirement ces questions au sujet de la santé de votre enfant. Si votre enfant est suivi par un intervenant ou s'il éprouve des difficultés particulières, nous vous demandons de nous en aviser. Toutes les informations demeureront confidentielles et ne serviront qu'à adapter notre intervention et l'environnement aux besoins de l'enfant

En cas de possession de drogues ou d'alcool, notez que le renvoi de l'enfant pour le reste de l'été est automatique et non négociable.

Cette procédure est non négociable et a pour but d'assurer un environnement sécuritaire et agréable pour tous les enfants du camp. Si nécessaire, un système adapté à votre enfant peut être mis sur pied afin de susciter sa motivation.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

*«La participation, le dynamisme et la bonne humeur sont les clés du plaisir au camp de jour!»*

### **COMMUNICATIONS**

Toutes les communications concernant le camp de jour (sorties, activités, horaires, etc.) se feront par courriel.

À la fin de chaque journée, au moment de signer la feuille de départ, le moniteur ou le moniteur du service de garde fera un suivi de événements avec le parent (au besoin).

Le vendredi précédent chaque semaine de camp de jour, vous recevrez le Guide du parent ainsi que le journal de la semaine à venir.

## INSCRIPTIONS

Vous pourrez ajouter des semaines de Camp à tout moment, à condition qu'il reste de la place dans ces semaines. Lors d'un ajout, le paiement complet doit être fait automatiquement.

**Pour les gens qui n'auraient pas encore fait leur dernier versement pour le camp, prenez note que le CARP se réserve le droit de ne pas accepter les enfants dont le semaine n'a pas été payé en totalité.**

*\*Vous pouvez payer par carte de crédit ou par carte de débit.*

### **Modification ou annulation d'une inscription**

Vous pourrez faire des *modifications* de semaines de camp à tout moment, à condition qu'il reste de la place dans ces semaines. Les modifications de semaines n'entraînent aucuns frais administratifs.

Advenant le cas où vous désiriez annuler une semaine de camp, vous pouvez le faire **sans frais jusqu'au vendredi précédent la semaine de camp**. À partir du lundi, veuillez noter que des frais correspondants au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du coût des services que l'enfant n'a pas reçus seront appliqués en plus de la somme correspondant aux jours où l'enfant est inscrit au camp.

Nous espérons avoir su répondre à tous vos questionnements et nous espérons que votre enfant passera un séjour des plus agréables au camp de jour du CARP.

## PERSONNE RESBONSABLE DU CAMP DE JOUR

Coordonnatrice du camp de jour: Kariane Lebel (Abrikoe) et Joëlle Moquin (Béluga)  
Courriel : [campdejour@clubaquatiquerdp.org](mailto:campdejour@clubaquatiquerdp.org)

### POUR NOUS REJOINDRE :

TÉLÉPHONE : 514-494-9718

COURRIEL : [campdejour@clubaquatiquerdp.org](mailto:campdejour@clubaquatiquerdp.org)

EN PERSONNE : au centre aquatique de Rivière-des-Prairies  
12515 Rodolphe-Forget, H1E 6P6

BONNES VACANCES À TOUS ET À TOUTES!!